

**FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE LA NIEVRE**  
7-11 rue du Commandant Rivière

58000 NEVERS

**RAPPORT**

de

**FERCO**

Commissaire aux Comptes

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

-:-:-:-:-

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2019**





103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly  
Tél : 01.47.40.81.50  
ferco@ferco-experts.fr  
www.ferco-experts.fr

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

## OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE LA NIEVRE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

---

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables retenus par votre société pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX MEMBRES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral, dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Fait à Paris, le 31 mai 2019

Pour **FERCO SAS**  
Commissaire aux Comptes  
  
**Sébastien LOMBARD**  
Commissaire aux comptes associé



## ANNEXE

---

### *Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**Bilan Actif Consolidé FOL 58**  
Période de : 01/2018 à 12/2018

ACTIF	Brut 2018	Amortissement 2018	Net 2018	Net 2017
<b>Actifs immobilisés</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	24 982		24 982	46 869
Autres	140 841	121 206	19 635	29 214
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 005 206		1 005 206	1 004 205
Constructions	10 308 527	7 050 425	3 258 101	3 539 133
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 039 863	1 612 868	426 994	385 243
Autres	11 630 786	6 673 304	4 957 482	4 872 114
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	5 198 665		5 198 665	1 597 971
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	500		500	9 500
Créances rattachées à des participations	628 961		628 961	628 961
Autres titres immobilisés	88		88	46
Prêts	128 048		128 048	83 791
Autres	359 987		359 987	360 125
<b>TOTAL I</b>	<b>31 466 454</b>	<b>15 457 804</b>	<b>16 008 650</b>	<b>12 557 173</b>
		0	0	0
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	117 395		117 395	107 759
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
<b>Créances</b>				
créances clients et comptes rattachés	831 911	11 643	820 268	879 593
Autres	1 881 091		1 881 091	2 220 594
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 762 379		5 762 379	8 468 429
Charges constatées d'avance	104 917		104 917	113 938
<b>TOTAL II</b>	<b>8 697 693</b>	<b>11 643</b>	<b>8 686 050</b>	<b>11 790 313</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>40 164 147</b>	<b>15 469 447</b>	<b>24 694 700</b>	<b>24 347 487</b>

**Bilan Passif Consolidé FOL 58**

Période de : 01/2018 à 12/2018

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2017</b>
<b>Fonds associatifs</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 018 939	5 099 536
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	7 304 884	7 080 542
Report à nouveau	-1 441 017	-811 671
<i>Résultat en attente d'affectation</i>		-81 490
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	20 338	333 410
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	577 643	-68 055
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)	76 225	76 225
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	182 353	182 319
Provisions réglementées	3 093 872	3 085 637
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>TOTAL I</b>	<b>14 833 235</b>	<b>14 896 451</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	1 002 347	785 657
Provisions pour charges	3 644 075	3 435 236
<b>TOTAL II</b>	<b>4 646 422</b>	<b>4 220 893</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement	571 951	547 420
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III</b>	<b>571 951</b>	<b>547 420</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	863 446	1 070 701
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	970 345	1 440 709
Dettes fiscales et sociales	2 038 384	1 476 295
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	190	
Autres dettes	556 345	503 095
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	214 383	191 922
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 643 092</b>	<b>4 682 722</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>24 694 700</b>	<b>24 347 487</b>
<b>Engagements donnés</b>		
1. Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
3. Dont emprunts participatifs		

**Compte de Résultat Consolidé Produits FOL 58**

Période de : 01/2018 à 12/2018

<b>PRODUITS</b>	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2017</b>
<b>Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	1 839 628	1 990 756
Dotations et Produits de tarification	20 380 145	19 722 345
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	802 876	971 368
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	233 867	375 108
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	2 236 508	2 321 377
<b>TOTAL I</b>	<b>25 493 023</b>	<b>25 380 954</b>
<b>Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation		78
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	22 171	241
Autres intérêts et produits assimilés		733
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 408	
<b>TOTAL III</b>	<b>25 579</b>	<b>1 052</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	64 281	50 273
Sur opérations en capital	336 051	31 705
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	121 870	161 625
<b>TOTAL IV</b>	<b>522 202</b>	<b>243 603</b>
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)</b>	<b>26 040 804</b>	<b>25 625 609</b>
<b>Solde débiteur = déficit</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 040 804</b>	<b>25 625 609</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	-84 553	
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-84 553</b>	<b>0</b>

**Compte de Résultat Consolidé Charges FOL 58**

Période de : 01/2018 à 12/2018

<b>CHARGES</b>	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2017</b>
<b>Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)</b>		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	2 132 926	2 171 324
Variation de stock (b)		
Autres achats et charges externes (*)	3 474 087	3 201 597
Impôts, taxes et versements assimilés	909 071	860 621
Salaires et traitements	12 041 576	11 881 054
Charges sociales	5 063 438	4 829 740
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	1 145 527	1 155 732
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 973	9 988
Dotations aux provisions	756 426	845 062
Autres Charges	148 734	252 140
<b>TOTAL I</b>	<b>25 675 758</b>	<b>25 207 259</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>		
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	32 302	40 694
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>32 302</b>	<b>40 694</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	20 968	40 432
Sur opérations en capital	291 438	3 814
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL IV</b>	<b>312 406</b>	<b>44 246</b>
<b>Impôts sur les sociétés (V)</b>		
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>26 020 466</b>	<b>25 292 199</b>
<b>Solde créditeur = excédent</b>	<b>20 338</b>	<b>333 410</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 040 804</b>	<b>25 625 609</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	84 553	
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>84 553</b>	<b>0</b>
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier	1 283	1 214
- redevances de crédit-bail immobilier		

# **FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE LA NIEVRE**

**EXERCICE COMPTABLE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018**

## **SOMMAIRE**

### **INFORMATIONS GENERALES**

### **PRINCIPES COMPTABLES et FAITS CARACTERISTIQUES**

### **ANNEXES**

- Etat des immobilisations et amortissements
- Etat des provisions
- Etat des créances et des dettes
- Etat des charges et produits constatés d'avance
- Détail des charges à payer
- Détail des produits à recevoir
- Disponibilités

## !NFORMAT!ONS GENERALES

Notre association a présenté ses comptes consolidés en utilisant le plan comptable M22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux prévu par l'arrêté du 14 novembre 2003.

Les comptes annuels de l'association ont été clos conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Cependant les comptes combinés ne sont pas présentés conformément à la norme IFRS pour une partie des constructions de la FOL de la Nièvre, les plus anciennes. En effet, cette norme prévoit « la ventilation par composants de la valeur d'origine » des immobilisations. Cela implique d'identifier et de comptabiliser séparément les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacements à intervalles réguliers et ayant des durées ou un rythme d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Les comptes consolidés présentés concernent 27 établissements et services médico-sociaux ainsi que les deux activités du Siège de la FOL 58, l'Education Populaire et la gestion de ces établissements.

Plusieurs évènements ont impacté l'ensemble de ces établissements et services :

- En ce qui concerne les dotations aux provisions pour congés à payer, la FOL 58 a comptabilisé une dotation complémentaire de provision CP sur l'exercice 2018. En effet, au 31 décembre 2018, une partie des dotations ont été comptabilisées pour 999 928 € pour un montant total de 1 588 819 €. La charge sera entièrement couverte au 31 décembre N+1.
- S'agissant des dotations aux provisions pour indemnités de fin de carrière que préconise le plan comptable général, le risque est couvert en totalité pour les salariés âgés de 55 ans et plus au 31 décembre 2018.
- Le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS), mesure de 2017, a été comptabilisé au 31 décembre 2018 sur l'ensemble des établissements de la FOL 58 et représente une diminution de charge de 289 358 €.

En ce qui concerne les évènements spécifiques ayant impactés significativement les comptes de l'exercice 2018, ils concernent :

- Le *Centre Provisoire d'Hébergement* (CPH) avec l'octroi de 22 places supplémentaires
- L'ouverture d'un SHUDA à Luzy
- L'externalisation de l'ITEP de Charnay-Lès-Mâcon
- Le déménagement au mois de juin 2019 du Foyer Occupationnel de Chantenay-Saint-Imbert à Saint-Pierre-Le-Moûtier

# EXERCICE COMPTABLE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018

<b>Total du Bilan (net)</b> .....	<b>24 694 700 €</b>
<b>Total du Compte de Résultat</b>	
• Charges .....	<b>26 020 466 €</b>
• Produits .....	<b>26 040 804 €</b>
<b>Résultat Net Comptable</b> .....	<b>20 338 €</b>
<b>Résultat Net Comptable des établissements sociaux</b> .....	<b>532 284 €</b>
<b>Résultat Net Comptable du siège et de l'éducation populaire</b> .....	<b>- 511 946 €</b>

## ***I. Principes comptables***

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthodes d'évaluation n'a été apporté mais un rééquilibrage du bilan actif et passif a été opéré afin de permettre à la fois, une meilleure visibilité et un comparatif, entre les deux années, pertinent.

## ***II. Faits caractéristiques de l'exercice***

Aucun d'évènements majeurs n'a impacté les comptes de l'année 2018.

L'année 2018 est une année de continuité de mise en œuvre des CPOM et aucun projet nouveau n'a vu le jour au cours de cette année.

Les écritures communes à l'ensemble des établissements ont été présentées ci-dessus.

Les provisions constituées au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

- Provisions pour « Fonds dédiés » : 29 002 €
- Provisions pour risque de perte de trésorerie : 200 000 €
- Provisions pour départ en retraite : 183 108 €
- Provisions pour affectation résultats dispositifs annexes (Pôle DAR) : 97 270 €
- Provisions pour créances douteuses : 3 973 €
- Provisions pour neutralisation des plus-values de cessions : 38 573 €
- Provisions diverses : 208 471 €

Soit un total de provisions d'un montant de 760 397 €.

Les reprises de provision se sont élevées à 233 868 € et concernent essentiellement des reprises de provisions antérieurement constituées pour indemnité de départ en retraite, pour risque prud'homal, travaux et créances douteuses.

### **III . Faits postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun événement, de nature à modifier la structure du bilan, n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

### **IV . Informations relatives au bilan**

#### ○ **Immobilisations et Amortissements**

<b>TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2018</b>					
<b>Compte</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Situation au 31/12/N-1</b>	<b>Acquisitions N</b>	<b>Sorties N</b>	<b>Situation au 31/12/N</b>
2080000	Logiciels	257 568	3 259	119 986	140 841
2070000	Mali de fusion	46 869			46 869
2110000	Terrains	1 004 206	1 001		1 005 207
2131000	Constructions	10 821 394	92 289	605 156	10 308 527
2154000	Matériel et outillage	2 050 456	171 965	180 559	2 041 862
2181000	Installations techniques et agencements	7 077 888	7 167 265	66 405	14 178 747
2182000	Matériel de transport	2 392 983	613 530	1 004 795	2 001 718
2183000	Matériel informatique	671 732	61 819	192 983	540 568
2184000	Mobilier	949 007	63 506	89 683	922 830
2188000	Matériel divers	877 326	32 721	90 840	819 208
2313000	Immobilisations en cours	1 597 971	420 756		2 018 727
2400000	Cheptel	120 850	152 700	120 850	152 700
<b>Total</b>		<b>27 868 250</b>	<b>8 780 811</b>	<b>2 471 257</b>	<b>34 177 804</b>

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2018**

Compte	Intitulé	Situation au 31/12/N-1	Amortissements N	Sorties N	Situation au 31/12/N
2808000	Amort. Logiciels	228 354	12 839	119 986	121 206
2813100	Amort des Constructions	7 282 261	293 173	601 103	6 974 331
2815400	Amort. Matériel et outillage	1 665 214	112 635	164 181	1 613 668
2818100	Amort. Inst. Techniques et agencements	3 495 642	393 642	52 960	3 836 324
2818200	Amort. Matériel de transport	1 638 568	281 868	836 504	1 083 932
2818300	Amort. Matériel informatique	577 850	55 557	196 786	436 621
2818400	Amort. Mobilier	699 436	49 099	89 791	658 744
2818800	Amort. Matériel divers	806 175	29 550	90 248	745 477
<b>Total</b>		<b>16 393 500</b>	<b>1 228 365</b>	<b>2 151 559</b>	<b>15 470 306</b>

○ **Provisions**

**TABLEAU DES PROVISIONS AU 31/12/2018**

Compte	Intitulé	Situation au 31/12/N-1	Dotations	Reprises	Situation au 31/12/N
14	Provisions réglementées	3 085 637	38 573	30 338	3 093 872
15	Provisions pour risques et charges	4 220 893	733 430	307 901	4 646 422
<b>Total</b>		<b>7 306 530</b>	<b>772 003</b>	<b>338 239</b>	<b>7 740 294</b>

○ **Etat des créances et des dettes (nettes)**

**ECHEANCIER DES CREANCES AU 31/12/2018**

Rubriques	Total	à 1 an au plus	à plus d'un an
Créances clients	820 268	820 268	
Autres créances	1 881 091	1 881 091	
<b>Total</b>	<b>2 701 359</b>	<b>2 701 359</b>	

**ECHEANCIER DES DETTES AU 31/12/2018**

Rubriques	Total	à 1 an au plus	à plus d'un an
Emprunts	863 446	186 803	676 643
Dettes fournisseurs	970 345	970 345	
Dettes fiscales et sociales	2 038 384	2 038 384	
Autres dettes	556 535	556 535	
<b>Total</b>	<b>4 428 710</b>	<b>3 752 067</b>	<b>676 643</b>

- **Etat des charges et des produits constatés d'avance**

<b>ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2018</b>	
Electricité, gaz, fioul,	
Assurances, abonnements, locations, maintenances, machine à affranchir, téléphonie, transports	
Subventions	
<b>Total</b>	<b>104 917</b>

<b>ETAT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2018</b>	
Subventions, affiliations	
<b>Total</b>	<b>214 383</b>

- **Etat des charges à payer et des produits à recevoir**

<b>DETAIL DES CHARGES A PAYER AU 31/12/2018</b>	
Intérêts / emprunts	3 809
Factures non parvenues	132 654
Avoirs à établir	2 448
Congés payés	659 469
Charges sociales / CP	340 459
Autres charges fiscales	8 044
Autres charges à payer	14 433
<b>Total</b>	<b>1 161 316</b>

<b>DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2018</b>	
Frais de gestion, remboursements d'assurances, formations, subventions	
<b>Total</b>	<b>253 503</b>

**Disponibilités :**

Elles sont en diminution de 2 706 k€ pour atteindre un montant consolidé au 31 décembre 2018 de 5 762 379 €.

Cette forte diminution est liée au prêt octroyé pour la construction du foyer de Saint-Pierre-Le-Moûtier qui n'a été débloqué qu'en janvier 2019 du fait d'une délibération considérée comme non conforme par le Crédit Coopératif et à engendrer le paiement des travaux, jusqu'à cette date, sur la trésorerie de l'association.

La gestion de la trésorerie est centralisée au niveau du siège ; tous les comptes bancaires principaux sont ouverts au sein d'une même banque et sont liés entre eux dans le cadre d'une échelle de fusion des comptes.

Une partie de la trésorerie disponible est immobilisée et placée sur des comptes sur livrets mais des prélèvements sur ces livrets ont dû être opérés en 2018 afin de financer l'avancée des travaux du foyer de Saint-Pierre-Le-Moûtier dans l'attente du déblocage du prêt qui devait avoir lieu en 2018.